

Communiqué de presse

Rabat, le 16 octobre 2017,

Cérémonie de lancement du Jumelage Maroc-UE " Appui à la Cour des comptes du Royaume du Maroc "

Dans le cadre du partenariat existant entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne, Monsieur Driss Jettou, Premier président de la Cour des comptes du Royaume du Maroc, présidera la cérémonie de lancement du projet d'appui à la Cour des comptes du Maroc, **le mercredi 18 octobre 2017**, en présence de M. Mohammed Boussaid, ministre de l'économie et des finances du Royaume du Maroc, de M. Didier Migaud, Premier président de la Cour des comptes de la République française et d'un représentant du contrôleur et auditeur général du National Audit Office (NAO) du Royaume-Uni, ainsi que des Ambassadeurs de l'Union Européenne, de la France et du Royaume-Uni.

Ce jumelage institutionnel, d'une durée de 24 mois (de février 2017 à février 2019), est réalisé dans le cadre du programme "HAKAMA" (gouvernance publique) financé par l'Union européenne à hauteur de 1,2 million d'euros et géré par le Ministère de l'Economie et des Finances du Maroc.

Ce projet vise à soutenir, via un échange de connaissances et de savoir-faire, la Cour des comptes du Royaume du Maroc particulièrement dans l'exercice de ses nouvelles attributions introduites par la Constitution du 29 juillet 2011 et par la loi organique relative à la loi de finances (loi n° 130-13 du 2 juin 2015, dite LOF).

Les jumelages européens sont conçus comme un moyen de mettre à disposition une expertise publique des Etats membres de l'Union européenne auprès d'une administration publique du pays bénéficiaire.

Le présent jumelage prend la forme d'une coopération de la Cour des comptes marocaine avec la Cour des comptes française et le National Audit Office britannique. Plus de 50 experts français et britanniques seront ainsi mobilisés pour assister la Cour des comptes du Maroc à acquérir les meilleures pratiques internationales.

Le jumelage concerne trois domaines : la certification des comptes de l'État, le suivi de l'exécution des lois de finances, l'audit de performance et l'évaluation des programmes et des politiques publics.

La cérémonie de lancement aura lieu à **la Cour des comptes du Royaume du Maroc (Hay Riad Rabat), le mercredi 18 octobre, à partir de 10 heures**, en présence de hauts représentants des différentes administrations et des bailleurs de fonds présents au Maroc.

Cour des comptes
FRANCE



NAO  National Audit Office